

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 08506

Numéro SIREN : 790 047 393

Nom ou dénomination : Hexagone Santé Paris

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2023 sous le numéro de dépôt 17722

Désignation de l'entreprise : Société HEXAGONE SANTE PARIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 10 RUE DENFERT ROCHEREAU		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 7 9 0 0 4 7 3 9 3 0 0 0 1 8			Néant ☐ *
		Exercice N clos le 31/12/2022	N-1 31/12/2021
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		
	Frais de développement * CX		
	Concessions, brevets et droits similaires AF		
	Fonds commercial (1) AH		
	Autres immobilisations incorporelles AJ		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		
	Terrains AN		
	Constructions AP		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		
	Autres immobilisations corporelles AT		
Immobilisations en cours AV			
Avances et acomptes AX			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS			
Autres participations CU	36 861 654		36 861 654
Créances rattachées à des participations BB			
Autres titres immobilisés BD			
Prêts BF			
Autres immobilisations financières* BH			
TOTAL (II) BJ		36 861 654	36 861 654
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		
	En cours de production de biens BN		
	En cours de production de services BP		
	Produits intermédiaires et finis BR		
	Marchandises BT		
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	389 947	524 491
	Autres créances (3) BZ	8 107 791	6 678 610
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		
	Disponibilités CF	357 648	310 688
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH		
	TOTAL (III) CJ	8 855 386	7 513 789
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		
	Ecart de conversion actif* (VI) CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		45 717 040	44 375 443
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Handwritten signature

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>Société HEXAGONE SANTE PARIS</u>				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :14.....016.....834.....)	DA	14 016 834	14 016 834	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	13 681 820	13 681 820	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	10 456		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF	146 000	146 000	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	198 657	(104 060)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	207 938	313 173	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)			DL	28 261 705
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	17 388 897	16 230 035	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 447	1 200	
	Dettes fiscales et sociales	DY	64 991	90 440	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)			EC	17 455 335	16 321 676
Ecart de conversion passif * (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	45 717 040	44 375 443
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	17 455 335	91 641	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		Société HEXAGONE SANTE PARIS					Néant	*
		Exercice N					Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	FD		FE		FF		
		FG	898 416	FH		FI	898 416	798 519
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	898 416	FK		FL	898 416	798 519
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	33	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	898 449	798 519
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	610 160	592 612
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 989	1 406
	Salaires et traitements*					FY	13 215	
	Charges sociales (10)					FZ	6 567	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA		
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)					GE	214	12
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	632 146	594 030
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	266 303	204 489
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	129 654	3 167
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	30 353	55 751
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	160 007	58 918
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	367 559	187 180
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	367 559	187 180
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(207 552)	(128 262)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	58 751	76 227

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société HEXAGONE SANTE PARIS

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	168 943	4 595 592	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	168 943	4 595 592	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		4 330 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		4 330 000	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	168 943	265 592	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	19 756	28 646	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 227 398	5 453 029	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 019 461	5 139 856	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	207 938	313 173	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A2	A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
	A8		dont cotisations Madelin	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
XSESSIONS TITRES				168 943	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le complément de prix de la cession de la clinique de Bercy a été encaissé pour 168 943 €.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	36 861 654		
TOTAL	36 861 654		
TOTAL GENERAL	36 861 654		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			36 861 654	36 861 654
TOTAL			36 861 654	36 861 654
TOTAL GENERAL			36 861 654	36 861 654

Etat des amortissements

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	389 947	389 947	
Taxe sur la valeur ajoutée	66 371	66 371	
Divers état et autres collectivités publiques	462	462	
Groupe et associés	8 040 958	8 040 958	
TOTAL	8 497 738	8 497 738	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 447	1 447		
Taxe sur la valeur ajoutée	64 991	64 991		
Groupe et associés	17 388 897	17 388 897		
TOTAL	17 455 335	17 455 335		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	27.0000	519 142			519 142

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Différence d'évaluation sur éléments fongibles

(PCG Art 831-2/11 et Art. 832-13)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4 62
Total	4 62

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 200
Total	1 200

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Fees	898 416
Total	898 416

Répartition par secteur géographique	Montant
France	898 416
Total	898 416

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Cette information qui conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle n'est pas fournie.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Total	1

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	367 559	160 006
Dont entreprises liées	367 559	166 006

Hexagone Santé Paris

Société par Actions Simplifiée

10, rue Denfert Rochereau
92100 Boulogne Billancourt

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Cabinet Robert COHEN
97-99, Rue de Paris
94 220 Charenton-le-Pont
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Hexagone Santé Paris
Société par Actions Simplifiée
10, rue Denfert Rochereau
92100 Boulogne Billancourt

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Associé unique de la société **Hexagone Santé Paris**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Hexagone Santé Paris** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

La responsabilité qui nous incombe en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé unique.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

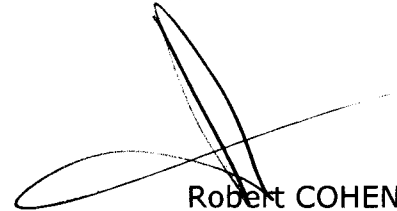
Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Charenton le Pont, le 3 mai 2023

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' that loops around and crosses itself, followed by the name 'Robert COHEN'.

Robert COHEN

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	36 861 654		36 861 654	36 861 654		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	36 861 654		36 861 654	36 861 654		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	389 947		389 947	524 491	134 543	25.65
	Autres créances	8 107 791		8 107 791	6 678 610	1 429 181	21.40
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	357 648		357 648	310 688	46 960	15.11
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	8 855 386		8 855 386	7 513 789	1 341 597	17.86
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	45 717 040		45 717 040	44 375 443	1 341 597	3.02

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 14 016 834) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	14 016 834		14 016 834			
		13 681 820		13 681 820			
	Réserves						
	Réserve légale	10 456				10 456	
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	146 000		146 000			
	Autres réserves						
	Report à nouveau	198 657		104 060		302 717	290.91
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	207 938		313 173		105 235	33.60
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	28 261 705		28 053 767		207 938	0.74
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	17 388 897		16 230 035		1 158 862	7.14
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 447		1 200		247	20.57
	Dettes fiscales et sociales	64 991		90 440		25 449	28.14
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	17 455 335		16 321 676		1 133 660	6.95
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	45 717 040		44 375 443		1 341 597	3.02

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

17 455 335

91 640

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	898 416		898 416	798 519		99 897	12.51
Chiffre d'affaires NET	898 416		898 416	798 519		99 897	12.51
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			33			33	
Total des Produits d'exploitation (I)			898 449	798 519		99 930	12.51
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			610 160	592 612		17 548	2.96
Impôts, taxes et versements assimilés			1 989	1 406		583	41.47
Salaires et traitements			13 215			13 215	
Charges sociales			6 567			6 567	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			214	12		202	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			632 146	594 030		38 115	6.42
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			266 303	204 489		61 814	30.23
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022	31/12/2021	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	129 654	3 167	126 487	NS
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	30 353	55 751	25 398	45.56
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	160 007	58 918	101 089	171.57
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	367 559	187 180	180 379	96.37
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	367 559	187 180	180 379	96.37
2. Résultat financier (V-VI)	207 552	128 262	79 290	61.82
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	58 751	76 227	17 476	22.93
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	168 943	4 595 592	4 426 649	96.32
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	168 943	4 595 592	4 426 649	96.32
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		4 330 000	4 330 000	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		4 330 000	4 330 000	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	168 943	265 592	96 649	36.39
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	19 756	28 646	8 890	31.03
Total des produits (I+III+V+VII)	1 227 398	5 453 029	4 225 631	77.49
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 019 461	5 139 856	4 120 396	80.17
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	207 938	313 173	105 235	33.60

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le complément de prix de la cession de la clinique de Bercy a été encaissé pour 168 943 €.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	36 861 654		
TOTAL	36 861 654		
TOTAL GENERAL	36 861 654		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			36 861 654	36 861 654
TOTAL			36 861 654	36 861 654
TOTAL GENERAL			36 861 654	36 861 654

Etat des amortissements

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	389 947	389 947	
Taxe sur la valeur ajoutée	66 371	66 371	
Divers état et autres collectivités publiques	462	462	
Groupe et associés	8 040 958	8 040 958	
TOTAL	8 497 738	8 497 738	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 447	1 447		
Taxe sur la valeur ajoutée	64 991	64 991		
Groupe et associés	17 388 897	17 388 897		
TOTAL	17 455 335	17 455 335		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	27.0000	519 142			519 142

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Différence d'évaluation sur éléments fongibles

(PCG Art.831-2/11 et Art. 832-13)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4 62
Total	4 62

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 200
Total	1 200

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Fees	898 416
Total	898 416

Répartition par secteur géographique	Montant
France	898 416
Total	898 416

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Cette information qui conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle n'est pas fournie.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Total	1

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	367 559	160 006
Dont entreprises liées	367 559	166 006

HEXAGONE SANTE PARIS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 14 016 834 EUROS
SIEGE SOCIAL : 10 RUE DENFERT ROCHEREAU 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
RCS NANTERRE 790 047 393

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 16 MAI 2023

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Le seize mai deux mille vingt-trois, aux 25-27, Boulevard Victor Hugo 92200 NEUILLY-SUR-SEINE,

L'Unique Associée de la Société HEXAGONE SANTE PARIS,

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir entendu lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2022, approuve les comptes dudit exercice, tels qu'ils lui sont présentés, se soldant par un bénéfice de 207 938 €.

L'Associé Unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, l'Associé Unique donne à la Présidente quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, qui s'élève à 207 938 € de la manière suivante :

- A la réserve légale pour 10 397 €
- Au compte de report à nouveau le solde pour 197 541 €

Cette affectation aura pour effet de porter le montant de la réserve légale à 20 853 €, celui du report à nouveau à 396 198€ et celui des capitaux propres à 28 261 705€.

Il est rappelé qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

SIXIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir les formalités légales.

POUR EXTRAIT



HEXAGONE SANTE PARIS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 14 016 834 EUROS
SIEGE SOCIAL : 10 RUE DENFERT ROCHEREAU 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
RCS DE NANTERRE 790 047 393
TEL : 01.55.38.05.90. FAX : 01.46.99.05.14.

GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANTERRE
4 RUE PABLO NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX

RAR N° 2C 176 880 5848 3

Nos réf :
STS - ES

Boulogne, le 14 Juin 2023

Objet : Dépôt des comptes annuels de l'exercice 2022

Madame, Monsieur,

Veillez trouver sous ce pli :

- ✗ Un exemplaire certifié conforme des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- ✗ Un extrait du procès-verbal des Décisions de l'Associé Unique en date du 16 mai 2023,
- ✗ Un exemplaire original du rapport du Commissaire aux Comptes,
- ✗ Un chèque de 45,02 € à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de NANTERRE.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente,

Et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

LE SERVICE JURIDIQUE